

3 juillet 2012

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 3 juillet 2012 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145 de l'Église.

Sont présents :

M. J.-André Bourassa, maire,
M. Louis Coutu, conseiller,
Mme Isabelle Lapointe, conseillère
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Fernand Raymond, conseiller

Absent (e) : M. Réal Vel, conseiller, M. Jean-Pierre Brien, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. J. André Bourassa, maire, de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René directrice générale fait fonction de secrétaire.

16 résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Prière

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès verbal de la séance du 4 juin 2012;
- 3.1 Suivi au procès verbal,
4. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
5. Correspondance;
6. Résolution pour accepter l'entente intermunicipale en matière de loisirs avec la Ville de Granby
7. Résolution une demande de modification au règlement général concernant le nombre de d'animaux;
8. Résolution pour mandater l'arpenteur Daniel Touchette pour le projet de développement;
9. Résolution pour mandater la firme AVizo pour une étude de sol phase 1 pour le projet de développement;
10. Avis de motion pour un règlement concernant les branchements d'égout visant à prescrire les exigences relativement au branchement d'égouts;
11. Voirie;
12. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
13. Dossier Gaz de schiste; réf. Patrice Brien
14. Annonce dans le Larochellois;
15. Affaires nouvelles;
16. MTQ – Acceptation de l'entente & Maison des jeunes – porte à porte
17. Période de questions;
18. Levée de la session.

2012-07-85

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Jacques Jasmin, appuyé par la conseillère Isabelle Lapointe et résolu,

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que lu; et de laisser le point « Affaires nouvelles» ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Demande d'étude pour un trottoir – nettoyage & nivelage, suite à la lettre d'un résident. Une vérification sera faite sur les lieux.
2. Fossé sur les abords des routes : pourquoi les foins n'ont pas été coupés sur le secteur de la municipalité? – responsabilité MTQ habituellement en juillet
3. 110 principale – balayage pas encore fait – responsabilité MTQ.
4. 105 principale – nuisance : insalubre – animaux abandonnés, odeurs – l'eau coule sur l'électricité – responsabilités propriétaire, SQ et pompiers.

2012-07-86

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUIN 2012

Considérant que tous et chacun des membres du conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, le procès-verbal de la séance du conseil du 4 juin 2012;

Il est proposé par le conseiller Louis Coutu et appuyé par la conseillère Isabelle Lapointe et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 2012 soit accepté tel que déposé;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M. J. André Bourassa, maire, fait le suivi du procès-verbal.

Abat-poussière : À date, le flocon semble plus efficace que le liquide et sera évalué au fur et à mesure.

2012-07-87

4. APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

Proposé par : Isabelle Lapointe

Appuyé par : Jacques Jasmin

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (moins TPS)

02-00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil municipal	47.41
Gestion financière et administrative	941.45
Autres	801.14
Évaluation	
Greffe	
02-02 SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	78.08
Sécurité publique	244.42
Sûreté du Québec	
02-03 TRANSPORT	
Voirie	18602.08
Enlèvement de la neige	
Signalisation	
Éclairage des rues	
Transport adapté	
02-4 HYGIÈNE DU MILIEU	
Traitement des eaux usées	516.47
Déchets domestiques	3955.92
MRC fermeture LET-LES	
Matières secondaires	
Vidange de fosses	

Projets redevances	
02-6 AMÉNAGEMENT URBANISME	
Quote-part CLD	
Aménagement et urbanisme	1896.77
02-07 LOISIRS ET CULTURES	
Activités récréatives	257.88
Activités culturelles	
03-00 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	
Frais d'administration	
Autres dépenses –projet Lagrandeur	
SOUS TOTAL	27341.62
54-55 DÉPENSES	
Remise fédérale	2345.26
Remise provinciale	5615.15
Ristourne à réclamer (TPS)	1144.84
Remboursement client au crédit	
GRAND TOTAL	36446.87

Rapport durant le mois :	\$3005.69
Salaires déboursés en juillet 2012	
Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil	\$2014.09
Allocation dépenses du conseil	\$
Salaire durant le mois de juillet 2012	\$5400.18
GRAND TOTAL	<u>\$46866.83</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2012-07-88

5. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

5.1 Val-Saint-François - Formation sur la sécurité des employés

Considérant qu'une formation sur la sécurité des employés sera offerte soit le 11 ou le 12 septembre au coût de 73\$ par personne.

Considérant que deux personnes sont intéressées : Majella René et Isabelle Perreault.

Proposé par Isabelle Lapointe

Appuyé par Louis Coutu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte que Mmes René et Perreault assistent à la formation sur la sécurité des employés offerte par la MRC du Val-Saint-François le 11 ou 12 septembre 2012

Que les frais de repas et de kilométrages seront remboursés sur preuves justificatives;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2012-07-89

6. RÉOLUTION POUR ACCEPTER L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE LOISIRS AVEC LA VILLE DE GRANBY

Considérant que nous avons reçu l'entente intermunicipale en matière de loisirs, numéro de résolution 12/05/0545 adoptée le 22 mai 2012;

Considérant que nous avons reçu le 6 juin 2012, une proposition pour le renouvellement de l'entente intermunicipale en matière de loisirs et une correction à la dite le 18 juin 2012;

Considérant que nous voulons renouveler l'entente pour une période de cinq ans et que nous vous en avisons immédiatement;

Pour ces motifs, sur proposition de la conseillère Isabelle Lapointe, appuyé par le conseiller Louis Coutu que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle renouvelle l'entente intermunicipale en matière de loisirs avec les modalités qui y sont stipulées;

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle la dite entente;

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle la dite entente;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

7. RÉOLUTION POUR UNE DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT CONCERNANT LE NOMBRE D'ANIMAUX

Considérant que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle désire modifier le règlement concernant le nombre d'animaux;

Considérant qu'un atelier de travail sera nécessaire pour déterminer le nombre d'animaux permis;

Le point est remis à une séance ultérieure.

2012-07-90

8. RÉOLUTION POUR MANDATER L'ARPEUTEUR MONSIEUR DANIEL TOUCHETTE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT;

Considérant que l'arpenteur Daniel Touchette propose un montant entre **1 500\$** et **2 200\$** pour arpenter le projet de développement;

Proposé par Louis Coutu

Approuvé par Isabelle Lapointe

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate Daniel Touchette, arpenteur pour exécuter le projet du plan de développement du secteur visé

Que le montant maximum accordé pour ledit plan ne devra pas dépasser la somme de 2 200\$ plus les taxes applicables;

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e).

2012-07-91

9. RÉOLUTION POUR MANDATER LA FIRME AVIZO POUR UNE ÉTUDE DE SOL PHASE I POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Considérant que la Firme Avizo dossier ENV-468-1A12 propose un montant de **1 400\$** pour la réalisation d'une étude environnementale de site phase I, sur le site du 162 rue des Érables Sainte-Anne-de-la-Rochelle lot 2456280 concerné par le projet de développement;

Proposé par Jacques Jasmin

Appuyé par Isabelle Lapointe

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie le mandat à la Firme Avizo dossier ENV--468-1A12 pour un montant de **1 400\$** plus les taxes applicable pour la réalisation d'une étude environnementale de site phase I, sur le site du 162 rue des Érables Sainte-Anne-de-la-Rochelle lot 2456280.

Que le maire et ou la directrice générale soit autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents jugés nécessaires pour ce mandat.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e).

2012-07-92

10. AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES BRANCHEMENTS D'ÉGOUT

M. Louis Coutu, conseiller de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle annonce qu'à une prochaine séance du conseil il y sera pris en considération un règlement concernant les branchements d'égout sur le territoire de la municipalité.

**11. VOIRIE
11.1 ABAT POUSSIÈRE – ÉTAT DES CHEMINS**

Considérant que l'abat poussière en flocons n'est qu'au stage d'essai, nous observerons les chemins. Nous vérifierons le prix pour du magnésium pour le prochain budget \$.

11.2 CREUSAGE DE FOSSÉS

Nous procéderons au creusage des fossés les semaines du 16 et du 23 juillet, soit les chemins Bellevue, Bourassa, Mitchell, Vallières et 6^e rang.

12. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS

M. Le maire nous informe sur divers dossiers. L'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

2012-07-93

13. DOSSIER GAZ DE SCHISTE

M. Jacques Jasmin, conseiller de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle annonce qu'un règlement concernant la protection des puits sur le territoire sera présenté lors d'une prochaine séance.

14. ANNONCES DANS LE LAROCHELLOIS

Un atelier de travail aura lieu pour discuter de ce sujet. À suivre.

2012-07-94

**15. AFFAIRES NOUVELLES
15. AIDE FINANCIÈRE POUR UNE PARTIE DES TRAVAUX DU RÉSEAU PLUVIAL (tuyaux et regard) DANS L'EMPRISE DE LA RUE PRINCIPALE EST**

Considérant que nous avons soumis une demande d'aide financière pour une partie des travaux à réaliser dans l'emprise de la rue Principale Est au ministère des Transports;

Considérant qu'après analyse, le ministère des Transports accepte de collaborer à la partie des travaux concernant les matériaux de l'égout pluvial ce qui correspond à l'article 5 Égout pluvial du bordereau de soumission élaboré par la firme GENIVAR sur la rue Principale Est (route 243) pour un maximum de 55 000\$;

Pour ces motifs, le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la proposition du ministère des Transport élaborée dans la lettre du 4 juin N/Réf : 60610/Ententes ministérielles/Protocoles GC0 20120426-31-1, N/Dossier : 9001-12-YY01;

Que la municipalité s'engage à la fin des travaux à transmettre une résolution demandant un remboursement ainsi que les factures s'y rattachant;

Que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document jugé nécessaire à cette entente;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

15.2 MAISON DES JEUNES

Considérant que la Maison des jeunes l'Initiative de Valcourt désire vendre des billets porte à porte à Sainte-Anne-de-la-Rochelle pour financer leurs activités, les membres sont en accord mais aimeraient avoir une date précise.

16. PÉRIODES DE QUESTIONS

1. Vérifier la roulotte habitée sur un terrain privé (Principale O et Ste-Anne S.).
2. Suggestion : identification des conseillers à l'assemblée du conseil par une plaquette devant leur siège.
3. Pétition pour le gaz de schiste.
4. Où sont les terrains de la municipalité?
5. Qui a payé les infrastructures de la nouvelle rue – le promoteur?
6. Où peut-on installer un commerce?
7. Quelles interventions doit-on faire pour améliorer l'apparence du village?
8. Si bâtiment sur terrain commercial, qui doit faire la rénovation, professionnel ou non?
9. Coin Sainte-Anne N. et Principale O. la bordure serait brisée.
10. Élevage d'animaux : résidentiel vs chenil – nombre permis?
11. Qui autorise l'installation d'antenne cellulaire?
12. Lettre de Gilles Deslauriers, un suivi sera assuré.

2012-07-95

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseillère Isabelle Lapointe que la présente séance soit fermée; il est 21 h 23.

Mme Majella René, gma 1
Directrice générale et sec-très.

M. J. André Bourassa, maire
«en signant le présent procès-verbal le
maire est réputé avoir signé toutes les
résolutions»